

MAIRIE DE PITRES

10 RUE DE L'EGLISE – 27590 PITRES

☎ 02 32 49 81 06 - 📠 02 32 49 71 76 - mairie@ville-pitres.fr

PITRES, le 11 juillet 2014

**Direction Régionale de l'Environnement
De l'Aménagement et du Logement
De Haute-Normandie
Cité Administrative
2 rue Saint-Sever
76036 ROUEN CEDEX**

V/Réf. :

N/Réf. : JC/PQ/50/14

Objet : Contournement Est de Rouen / Liaison A28-A13 – Concertation avec le public

Transmis par mail ce jour

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint la motion prise par le Conseil Municipal de PITRES lors de sa réunion du 04 juillet 2014 au sujet de la concertation concernant le contournement Est de Rouen /Liaison A28-A13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire Adjoint,
Chantale PICARD**



MAIRIE DE PITRES

10 RUE DE L'EGLISE – 27590 PITRES

☎ 02 32 49 81 06 - 📠 02 32 49 71 76 - mairie@ville-pitres.fr

MOTION PRISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE PITRES LORS DE SA REUNION DU 04 JUILLET 2014

Après débat et concertation, le Conseil Municipal de PITRES réunit le 04 juillet 2014 SE PRONONCE A L'UNANIMITE POUR un contournement Est de Rouen « REFLECHI » ne nuisant à personne et par conséquent CONFIRME SON OPPOSITION au tracé proposé actuellement ainsi qu'à une autoroute à péage (surtout pour le barreau eurois, la liaison A28 / A13 se faisant par le rond point des Vaches et le rond point des Colonnes).

Le Maire,

9 Jean CARRE

